



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 17368

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir de la filière économique et sociale dans les lycées. D'après les informations dont il dispose et selon l'inquiétude des professeurs de cette filière, il semble que l'avenir soit menacé. En effet, le rapport de M. Philippe Meirieu propose la création d'un tronc commun dans les lycées, assorti de spécialités en option. Il lui rappelle que la filière économique et sociale, véritable alternative au « tout scientifique » ou « tout littéraire », a depuis trente ans, permis à des milliers d'élèves de pouvoir disposer d'une formation polyvalente grâce aux enseignements d'économie, d'histoire, de mathématiques et de langues. Elle constitue souvent le préalable à des études supérieures de qualité, à une ouverture sur le monde extérieur et à un développement de l'esprit critique. Il souhaiterait donc connaître ses intentions sur le devenir des sciences économiques et sociales dans le cadre de son projet de réforme des lycées.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17368

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4073

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5301